Homélie du 33ème Dimanche ordinaire Matthieu 25, 14-15, 19-21, 15/11/2026

Quel heureux hasard pour les diacres de la paroisse de prêcher aujourd'hui avec des textes très évocateurs, en particulier le livre des proverbes qui met en scène une femme qui respecte le Seigneur et les dons reçus de lui, qu'elle fait fructifier par son travail au quotidien en faveur des siens et des pauvres. En ce qui me concerne, je n'ai pas une femme parfaite, ça se saurait, mais elle déploie elle aussi une multitude de talents pour le bien-être de sa famille, de ses enfants, de son mari, de ses amis, en particulier l'accueil et l'écoute. En plus depuis 32 ans, elle déploie beaucoup de patience, un soutien sans faille à son mari diacre, en veillant toujours à l'équilibre de notre couple, elle m'est précieuse, merci Marie-Françoise.

Mais revenons à l'Evangile de Matthieu. Les talents, nous le savons ce sont les dons ou les biens de Dieu qu'il nous confie. Autrement dit, Dieu nous donne la même responsabilité sur terre, celle de prendre soin de ses biens en les faisant fructifier. C'est bien ce que nous voyons dans les deux premiers serviteurs qui ont chacun produit le double de ce qu'ils avaient perçu. Ils ont fait confiance à leur maître et ont fait bon usage de ce qu'ils avaient reçu. Leur secret réside dans la fidélité et la confiance en leur maître. Ils ont ainsi collaboré au projet du maître, ils ont accepté et choisi de bâtir avec lui, voilà pourquoi ils sont récompensés. Le mauvais serviteur n'a pas fait d'injustice au sens strict. Il n'a pas volé son maître, il se croit quitte en rapportant le dépôt reçu. Mais ce n'est pas assez. Il n'a pas fait le mal, mais il a omis de faire le bien.

En parlant de talents, il est important d'en connaître la valeur. Chaque talent représente l'équivalent de 15 années de salaire d'un employé, c'est une somme considérable et multipliée par 8...quelle confiance Dieu nous fait-il ! Ce qui nous amène à dire que la foi n'est pas un privilège à conserver dans le secret de la conscience. Elle doit nous activer, nous remuer parfois, nous inquiéter, surtout nous responsabiliser face à l'héritage que nous avons reçu. La parole de Dieu, la victoire pascale du Christ, biens confiés à l'Eglise.

Dans cette parabole, c'est le maître qui fait confiance à ses serviteurs, il confie ses talents « selon les capacités de chacun ». Aujourd'hui, posons-nous la question, n'y aurait-il pas en nous des talents enfouis qui dorment au lieu de produire ? Sur quels points ai-je encore et encore à me mettre au service de Dieu et des autres ? Jésus rappelle qu'il n'y a pas de christianisme sans risque. A nous de mettre de côté la paresse, l'inertie, la passivité, la peur.

Découvrir nos talents, mais aussi aider les autres à découvrir les leurs. J'ai encore à l'esprit le chemin parcouru par une jeune de mon équipe J.O.C., qui après avoir reçu le baptême n'a cessé d'évoluer, de témoigner de sa foi, de prendre des responsabilités et de s'engager dans l'Eglise et dans son milieu professionnel. L'important est de faire confiance et d'appeler.

En parlant de talents reçus, je n'ai pu m'empêcher de faire le parallèle avec notre rencontre à Kerguénec le 3 octobre. Cette rencontre sur le thème de la solidarité a réuni environ 80 personnes rassemblant tous les mouvements et les associations d'Eglise qui oeuvrent dans différents domaines. Au cours des échanges, 10 pôles d'action sont apparus, tous complémentaires pour une prise en charge globale des personnes en difficulté, en précarité.

Quelle richesse dans les échanges et dans les talents déployés, mais aussi dans les propositions formulées. Comme quoi, il ne faut pas désespérer.

Ce week-end, c'est la 10ème journée mondiale des pauvres et du Secours Catholique, avec le thème « Le Seigneur est le refuge des pauvres ». Dans son message, le Saint Père appelle les communautés chrétiennes à devenir un véritable refuge pour les personnes marginalisées et à dépasser l'indifférence, notamment face aux nouvelles formes de précarité et d'exclusion liées au monde numérique. Encore des talents à mettre en pratique.

En guise de conclusion, j'aimerai vous livrer un passage de la 1ère Epître de Pierre : « Ce que chacun de nous a reçu comme don de la grâce, mettez-le au service des autres comme de bons gérants de la grâce de Dieu sous toutes ses formes : si quelqu'un a le don de parler, qu'il dise la parole de Dieu ; s'il a reçu le don du service, qu'il s'en acquitte avec la force que Dieu communique. Ainsi en toute chose, Dieu recevra sa gloire par Jésus Christ ».

Amen.